

8^e LEÇON

VERTUS MORALES : PRUDENCE, FORCE, TEMPÉRANCE, JUSTICE

Division des vertus morales. — La vertu est une dans son principe : science du bien et amour du devoir, force morale constante. Mais elle se présente sous divers aspects, et on lui donne divers noms, suivant le point de vue où on la considère.

Les anciens distinguaient quatre vertus morales principales, qui ne sont que les aspects divers de la vertu : la *prudence*, la *force*, la *tempérance* et la *justice*. Ils les appelaient cardinales (*cardo*, gond), parce que sur elles s'appuient toutes les autres vertus morales; elles forment comme le pendant des péchés capitaux. Développées de concert, elles suffisent à régler la conduite et constituent la perfection morale de l'homme dans l'ordre naturel.

I. — PRUDENCE

Définition. — La prudence (lat. *prudētia*, de *prudens*, contracté de *providens*, celui qui prévoit et pourvoit) est une vertu qui nous fait reconnaître et choisir les meilleurs moyens d'éviter le mal et de pratiquer le bien, c'est-à-dire de rester fidèles à la loi et d'atteindre notre fin.

On comprend que la prudence est la règle des autres vertus morales; que la justice, la force, la tempérance, doivent être éclairées et guidées par elle. La force, par exemple, ne consiste pas à ne rien craindre et à tout entreprendre, mais à craindre avec prudence et à oser sans témérité.

Il y a d'ailleurs solidarité entre les vertus morales: on ne possède l'une que si l'on ne manque d'aucune: « La justice n'est pas la justice, dit saint François de Sales, si elle n'est pas prudente, forte et tempérante, » et ainsi des autres; mais une vertu peut être plus grande que l'autre dans le même homme¹.

¹ La Fontaine a dit (liv. VIII, xxv):

Les vertus devraient être sœurs,
Ainsi que les vices sont frères;
Dès que l'un de ceux-ci s'empare de nos cœurs,
Tous viennent à la file; il ne s'en manque guères:
J'entends de ceux qui, n'étant pas contraires,
Peuvent loger sous même toit.

Le *vœu* de la Fontaine est une réalité: les vertus sont sœurs; mais les vices naissent presque tout seuls, tandis que les vertus, il faut les aider.

Ce qui constitue la prudence. — La prudence implique: la *mémoire* des leçons du passé; l'*intelligence* du présent; la *docilité*, qui sollicite et accepte avec discernement les lumières d'autrui; le *raisonnement*, qui se sert des connaissances acquises pour en acquérir de nouvelles; la *prévoyance*, qui ne se laisse pas surprendre par le temps; la *circonspection* (lat. *circum*, autour; *spicere*, regarder), la *précaution* (lat. *præ*, en avant; *cautio*, garde), qui se mettent en garde contre les circonstances, les occasions, les dangers.

Prudence chrétienne, prudence épicurienne. — La prudence chrétienne nous apprend à discerner ce qui conduit à Dieu de ce qui en éloigne et nous fait préférer l'un à l'autre. Elle s'inspire de la foi, des maximes de l'Évangile, par exemple: *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?* — *Si votre œil droit vous est une occasion de péché, arrachez-le et jetez-le loin de vous.* — *Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et vous aurez le reste par surcroît.* — *Soyez parfaits, etc.; Soyez prêts, etc.*

La prudence épicurienne ou utilitaire, qui s'inspire de motifs égoïstes et non du motif du devoir, qui cherche non à éviter le mal et à faire le bien, mais à assurer son plaisir ou son intérêt, n'est pas une vertu morale. La vertu morale de prudence ne s'applique, à proprement parler, qu'au bien moral; elle dirige une volonté qui a fait un pacte avec le devoir.

« Dans le style de l'Écriture sainte, prudence mondaine, prudence de la chair, prudence du siècle, veut dire habileté dans la conduite lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde et qu'elle n'a point de rapport à celles du ciel, par opposition à la prudence chrétienne, qui nous apprend à discerner ce qui conduit à Dieu de ce qui en éloigne et nous fait préférer l'un à l'autre. » (*Dictionnaire de l'Académie.*)

II. — FORCE

Définition. — La force, que l'on appelle aussi *courage* ou *grandeur d'âme*, nous fait surmonter énergiquement et constamment les obstacles qui s'opposent à la réalisation du bien, de l'ordre, à l'accomplissement de la loi.

« La force, c'est la vertu qui fait les héros, c'est la racine la plus vigoureuse du sublime. » (LACORDAIRE.) *Courage* dérive de *cœur*: c'est la manifestation de la noblesse et de la force des sentiments du cœur. Les stoïciens ont défini la force: la vertu armée pour l'équité, c'est-à-dire pour la justice.

Vraie notion. — La force n'est, au fond, que le pouvoir de réaliser l'ordre, d'accomplir la loi; en dehors de l'ordre et de la loi, la force ne se conçoit plus. S'écarter de la loi, sortir de l'ordre, c'est dévier, c'est déchoir, c'est manquer de force. Rester dans la loi, dans l'ordre, accomplir la loi, réaliser l'ordre, c'est faire preuve de force.

On se laisse aller, on tombe dans la colère. On se possède, on est maître de soi dans le calme, dans la modération. La véritable modération est force: c'est la force réglée, ordonnée. Mais il n'y a de force que celle-là, puisque la force déréglée, désordonnée, est une déviation, une déchéance, un manque de force.

¹ « La sage conduite roule sur deux pivots: le passé et l'avenir. » (LA BRUYÈRE.) — Nous ne pouvons toujours nous diriger d'après des principes absolus et nécessaires, et nous sommes obligés de nous en tenir à des probabilités, c'est-à-dire à ce qui arrive le plus souvent; à cet égard, l'expérience et le temps, qui accumulent les exemples et les souvenirs, sont nos maîtres.

Évidemment on ne dévie, on ne déchoit, on ne tombe que par manque de force. La véritable modération repousse toujours invinciblement, et par le fait même qu'elle est force, l'erreur, le mal, le désordre, l'injustice. Un homme indifférent à la vérité ou à l'erreur, au bien ou au mal, à l'ordre ou au désordre, à la justice ou à l'injustice, n'est pas un homme modéré : il n'a plus de règle, plus de critérium; en perdant la notion du vrai, du bien, de la loi, il a perdu la notion même de la force; son indifférence est une abdication, une lâcheté.

Il y a, dans les passions et dans les sentiments, comme dans l'exercice de toute puissance, deux modes d'action que l'on confond trop souvent, et qu'il convient pourtant de distinguer avec soin : l'énergie ou la force et la violence. La force, c'est la puissance maîtresse d'elle-même, qui se dépense avec une intensité d'action mesurée sur l'obstacle ou sur la résistance; la violence, c'est la puissance qui surabonde sans raison, qui dépasse la mesure, qui s'emporte et s'épuise. Les hommes violents se croient forts, parce qu'ils appliquent les principes avec la brutalité implacable d'une machine sourde et aveugle. Ils ne savent pas comprendre que les principes, en se combinant, se modifient. Ce qui leur manque, c'est le *sens de la vie*, dont la trame complexe ne se déroule point avec la rigueur d'un syllogisme, mais obéit à des mobiles très divers, dont il faut tenir le plus grand compte, lorsqu'on a la prétention de la diriger.

Noms divers de la force. — La *patience*, qui endure, qui ne recule jamais; la *persévérance*, qui avance toujours; la *résignation*, qui ne se laisse pas abattre par les échecs; la *magnanimité*, qui conçoit et exécute de grandes choses; l'*héroïsme*, qui accomplit les plus grands sacrifices, même celui de la vie, sont des noms divers de la force.

La *confiance*, la *constance*, le *caractère*, sont encore des noms de la force, ou plutôt des formes de cette vertu sur lesquelles il est bon que l'attention soit appelée.

La *confiance* est une conviction qui n'admet aucun doute ou qui n'en tient nul compte, une foi inébranlable dans une cause juste, que l'on embrasse et que l'on fait sienne. Celui qui se prend à douter est à demi vaincu; si l'esprit hésite, le cœur n'est pas loin de faiblir. (Voir *Psychologie*, p. 93.)

La *constance* est l'énergie employée à l'achèvement de ce qui a été commencé. Être constant, vivre d'une manière conséquente, c'est avoir des principes et s'y tenir, c'est vouloir jusqu'au bout ce qu'on veut, ou, suivant un ancien, vouloir et ne vouloir pas toujours mêmes choses. « Je ne daignerais ajouter, dit Montaigne, qui le cite : Pourvu que la volonté soit juste; car, si elle n'est pas juste, il est impossible qu'elle soit toujours une. » — « Les esprits faux changent souvent de maximes, » a dit la Rochefoucauld, donnant à entendre que les esprits justes n'en changent pas; de même les volontés justes peuvent seules être constantes; les volontés injustes sont le jouet des passions changeantes.

La force morale a deux causes : une *idée* nette et arrêtée, un *sentiment* énergique et subordonné à l'idée; l'idée est la lumière qui montre le but et la voie, le sentiment est l'impulsion qui met

en mouvement. La force est en raison directe de l'action combinée de ces deux causes.

L'homme chez lequel cette action combinée de la raison et du cœur a le plus de puissance, c'est l'*homme de caractère*, l'homme d'une volonté forte et suivie, allant au but avec courage, malgré les épreuves, les dangers, les passions. « Le caractère, qui n'est que la force de la volonté, tient à la force de la raison, et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine. » (LACORDAIRE.) — « Qui n'est pas maître de ses passions, dit Bossuet, n'a rien de fort; car il est faible dans le principe. »

REMARQUE. — Avoir tel ou tel caractère signifie avoir tel naturel, telles aptitudes, telles inclinations ou habitudes; avoir du caractère ou être un homme de caractère, veut dire posséder cette force de volonté, cet empire sur soi-même qui fait résister aux tentations et rester fidèle à une ligne de conduite choisie.

Toute vertu est force ou courage¹. — C'est cette idée qui a inspiré à Silvio Pellico le passage suivant des *Devoirs des hommes* :

« Toujours courage ! Sans cette condition, il n'y a pas de vertu. Courage pour vaincre ton égoïsme et devenir bienfaisant (*charité*); courage pour vaincre la paresse et poursuivre toutes les études honorables (*activité, diligence*); courage pour défendre ta patrie et protéger ton semblable dans toutes les circonstances (*dévouement, magnanimité, héroïsme*); courage pour résister au mauvais exemple et à l'injuste dérision (*indépendance de caractère*); courage pour souffrir les maladies, les peines, les angoisses de tout genre, sans te lamenter lâchement (*patience, résignation*); courage pour aspirer à une perfection à laquelle on ne peut atteindre sur la terre, mais à laquelle néanmoins il faut aspirer, selon la sublime parole de l'Évangile, si nous ne voulons pas perdre toute noblesse d'âme (*persévérance*). »

Force chrétienne. — La force chrétienne, c'est la force morale aidée de la grâce. « Je puis tout en Celui qui me fortifie. » (SAINT PAUL.)

III: — TEMPÉRANCE

Définition. — La tempérance est une vertu qui règle et modère, selon la droite raison, les passions, les désirs, les jouissances spirituelles et corporelles.

« La tempérance, dit Bossuet, nous enseigne à être modérés en tout, principalement en ce qui regarde les plaisirs des sens. » D'après son étymologie latine, le mot tempérance signifie : état de l'âme bien équilibrée. C'est ce sens large qui est le vrai, et non celui trop restreint du langage vulgaire, où le mot tempérance désigne seulement la mesure dans le boire et dans le manger.

¹ On fait cependant du courage une vertu spéciale, entendue tantôt dans un sens strict : intrépidité, possession de soi-même en face du danger; tantôt dans un sens large : énergie, force d'âme dans le malheur, dans la douleur et la misère.

Vraie notion. — Le juste équilibre de l'âme, c'est-à-dire la subordination et l'exercice ordonné de ses forces, voilà donc ce qu'est la tempérance.

Être tempérant, ce n'est pas être insensible, mou, inerte, mais garder le contrôle et l'empire sur tous les mouvements de la sensibilité, sur les appétits, les inclinations, les passions. *La tempérance, c'est la sagesse appliquée spécialement au gouvernement de la sensibilité, soit physique, soit morale*; elle n'exclut pas la vivacité des sentiments, l'enthousiasme, les justes indignations; ce qu'elle exclut, c'est l'excès en tout¹ : rien de trop est sa maxime. La sensibilité peut être vive sans être dérégulée, ou plutôt elle ne demeure vive et forte qu'en restant réglée. C'est dans la modération, dans la tempérance, dans la juste mesure qu'est la force. « Modération, dit saint Augustin, vient de *modus*, mesure; de *temperies*, juste tempérament, juste mesure. Là où se trouve la mesure ou modération, le juste tempérament, il n'y a rien de plus ni de moins, et c'est ce qui s'appelle plénitude (force), par opposition à indigence ou manque. L'excès, comme le trop peu, est un manque : là où il y a plus que ce qu'il faut, on sent le besoin, le manque d'une mesure. »

Effets de la tempérance. — « On attribue à la tempérance la tranquillité de l'âme, quoiqu'elle appartienne généralement à toutes les vertus : c'est que la tempérance réprime les passions les plus fougueuses et les plus fécondes en dissensions. C'est aussi à la tempérance qu'on attribue la beauté, soit morale, soit physique. La beauté consiste dans la proportion et l'harmonie entre les différentes parties d'un tout; la tempérance, mettant une juste harmonie entre le corps et l'âme, embellit l'homme tout entier. D'où vient la laideur de l'homme? Des penchants de sa nature animale, qui flétrissent son corps et son âme. La tempérance revêt l'âme de la beauté des anges, et la splendeur qu'elle y répand rayonne sur le corps. » (SAINT THOMAS.)

« Les beaux sentiments embellissent. Voyez, par exemple, l'expression et l'admirable disposition que donnent au visage humain la pudeur, le respect, la piété, la compassion et l'innocence. » (JOUBERT.)

IV. — JUSTICE

Définition. — Justice vient du latin *justitia*, de *justus*, juste. Juste veut dire : qui est exact, qui s'ajuste bien, qui s'accorde, qui convient, qui est tel qu'il doit être, qui est conforme à, qui cadre avec.

La justice consiste dans une volonté ferme et constante de garder la loi, de respecter tous les droits et d'accomplir tous les

¹ Où il y a excès, il y a un mouvement désordonné, des énergies, des impulsions dont on n'est pas maître, mais qu'on pourrait et devrait moraliser. C'est ce qu'entend saint Augustin, quand il dit que « les vices indiquent quelquefois les vertus dont on serait capable ». Le prodigue, par exemple, pourrait être généreux, et l'avare, économe; le violent pourrait être fort; l'opiniâtre, ferme; le fanatique, dévoué; le rusé, prudent; l'ambitieux, zélé pour la gloire de Dieu, etc. Que leur manque-t-il? La règle, la mesure, la force ordonnée, c'est-à-dire dirigée par une volonté raisonnable. Un champ abandonné nourrit en abondance des herbes inutiles ou nuisibles; que lui faudrait-il pour produire d'excellent froment? La culture, c'est-à-dire l'exercice ordonné de ses énergies.

devoirs. « La justice, dit saint Augustin, dépend de la volonté : la vouloir sincèrement, c'est la posséder. »

Ainsi entendue, la justice, comme on l'a dit, comprend en elle toutes les vertus; c'est la droiture, la rectitude¹ morale, la conformité parfaite avec la règle, avec la loi, c'est-à-dire le respect de tous les droits et l'accomplissement de tous les devoirs; en un mot, c'est la vertu même. L'homme juste, en effet, se conforme à la loi relativement à Dieu : il est religieux; relativement à ses semblables : il est honnête et bienfaisant; relativement à lui-même : il établit et maintient l'ordre dans son âme et dans son corps. « La vertu, dit Lacordaire, est ici-bas le prix et le terme du combat contre les passions. Elle est le règne de la justice dans l'âme, sa conformité acquise et constante à la nature divine. »

La Bruyère a défini la justice : *conformité à une souveraine raison*, et Vauvenargues : *équité pratique*. Ces deux définitions sont équivalentes. La souveraine raison, c'est la loi éternelle, la sagesse de Dieu. L'équité pratique, c'est la conformité à cette loi. Équité signifie justice naturelle, par opposition à justice légale. Cette règle ou loi naturelle, reposant sur la conscience et la raison, est au-dessus des règles de convention et des lois établies par les hommes.

Ce qui est légal, c'est-à-dire conforme aux lois humaines positives, n'est juste, légitime, équitable, que si ces lois sont conformes à la justice naturelle. « Nous portons en nous-mêmes, dit Bossuet, et la loi de l'équité naturelle et la loi de la justice chrétienne. » C'est d'après ces lois d'origine divine qu'il faut juger les lois humaines positives.

Comme on le voit par ce qui précède, le mot justice a deux sens, tous deux en usage dans la langue : un sens ancien, très large, et un sens moderne, restreint. Dans le sens ancien, la justice est la rectitude morale; dans le sens moderne, la justice est le respect des droits d'autrui. L'expression d'*honnête homme* a aussi deux sens, mais c'est dans le sens moderne qu'on l'emploie ordinairement aujourd'hui.

REMARQUE. — « Justice signifie encore la rectitude que Dieu met dans l'âme par sa grâce. » (*Dict. de l'Acad.*) — C'est la justice surnaturelle. « Il se prend, dans le style de l'Écriture, pour l'observation exacte des devoirs de la religion » (id.); des devoirs que la religion nous prescrit envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes; en un mot, pour toutes les vertus qui constituent la sainteté chrétienne. En ce sens, juste s'oppose à pécheur. Pour faire l'éloge des saints, il suffit de leur attribuer une justice éminente. Joseph, dit l'Écriture, était un homme juste. Le Messie est appelé le Juste : il est la justice même, la justice absolue.

« Dans la langue chrétienne, dit Lacordaire, la charité est synonyme de la justice, et la justice synonyme de la charité. » Jésus-Christ résume toute la loi, tantôt dans la justice : « Si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux; » tantôt dans la charité : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces, » voilà le premier et le plus grand commandement; mais le second lui est semblable : « Vous aimerez votre prochain

¹ Rectitude, qualité de ce qui est droit et non courbe; conformité à la loi, à la raison, au devoir.

Droiture et rectitude. — « Ces deux mots ont une étymologie équivalente (*directus*, *rectus*), droit, bien réglé, bien ordonné. Droiture regarde proprement l'âme, le cœur, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures. Rectitude a un sens plus étendu; il se dit non seulement d'un cœur honnête, mais d'un bon esprit. » (LITTRE.)

comme vous-même. » C'est en cela qu'est renfermée toute la loi et les prophètes.

Le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne (S. Matth. v, vi, vii), qui est le résumé de la morale évangélique, contient en abrégé la formule absolue, universelle, de la justice naturelle ou surnaturelle, considérée soit dans le sens large, soit dans le sens restreint.

Sens large : Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux. — « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » — « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. » — « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, vous aurez tout le reste par surcroît. »

Sens restreint : Ne pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous fassent. — Non seulement ne pas tuer, mais ne pas insulter. — Ne pas se contenter d'éviter le parjure, éviter toute parole fausse, etc.

V. — RAPPORTS DES VERTUS CARDINALES AVEC NOS FACULTÉS ET AVEC LA DIVISION DES DEVOIRS

Vertus cardinales, d'après Platon. — Après avoir distingué, dans l'homme, l'esprit, le cœur et les sens, Platon assigne à chacun de ces éléments une vertu particulière : pour l'esprit, la *prudence*, la sagesse ou la science dans ce qu'elle a de plus élevé, c'est-à-dire la science du bien ; pour le cœur (volonté ou sensibilité morale), la *force* et le courage, qui établit et conserve l'accord entre la raison et la volonté et fait surmonter tous les obstacles, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune ; pour les sens, la modération ou la *tempérance*, qui les maintient sous la discipline du devoir et ne leur accorde que ce qui est utile ou nécessaire.

Du mélange de ces trois vertus naît, selon Platon, une quatrième vertu, la *justice*, qui est l'ordre même dans son acception la plus haute, c'est-à-dire la perfection.

Les vertus cardinales et nos facultés. — La prudence se rapporte surtout à l'intelligence ; la force, à la volonté ; la tempérance, à la sensibilité.

Par la prudence, la force et la tempérance, on demeure dans la justice, qui ne se rapporte spécialement à aucune des trois facultés, mais qui, étant l'habitude de la rectitude morale, exige l'emploi légitime de toutes nos facultés et nous fait rendre constamment à Dieu, à nous-mêmes et à nos semblables, ce qui est dû.

Division des devoirs chez les anciens et chez les modernes. — Les anciens faisaient rentrer tous les devoirs dans les quatre vertus cardinales¹ ; c'était leur division des devoirs, division *sub-*

¹ On dirait que l'antiquité avait un culte pour le nombre de quatre et que les quatre vertus étaient destinées à compléter le système des quatre éléments (eau, air, feu, terre),

jective, c'est-à-dire relative au sujet du devoir. Cette division est moins nette, moins précise que celle des modernes, qui est *objective*, c'est-à-dire relative à l'objet du devoir : Dieu, nous-mêmes, nos semblables. Celle-ci est tirée de l'Évangile ; aimez Dieu par-dessus tout et votre prochain comme vous-même, pour l'amour de Dieu.

VI. — VERTUS NATURELLES ET VERTUS SURNATURELLES

Au-dessus des vertus morales, que l'on appelle aussi *naturelles*, parce qu'elles naissent du développement normal des forces de la nature humaine, c'est-à-dire du bon usage de la raison et de la volonté, se placent les vertus *théologiques* : celles-là appartiennent à l'ordre moral naturel, mais peuvent se surnaturaliser par l'intention (*motif de foi*) qui fait agir ; celles-ci appartiennent à l'ordre surnaturel et se rapportent directement à Dieu, comme auteur et fin de cet ordre.

Il y a trois vertus théologiques : la *foi*, qui nous fait croire en Dieu et à toutes les vérités qu'il a révélées ; l'*espérance*, qui nous fait attendre de lui les secours nécessaires pour le posséder ; la *charité*, qui nous le fait aimer et aimer le prochain pour l'amour de lui. — « Aristote paraît les avoir soupçonnées en parlant des vertus héroïques et des instincts divins. » (E. BLANC)¹.

Non seulement Dieu nous permettra éternellement, au ciel, de le voir comme il se voit, de l'aimer comme il s'aime, de le posséder comme il se possède ; mais, dès ici-bas, il nous communique sa nature intime, en nous faisant participer, par la foi, par l'espérance, par la charité, à cette connaissance, à cet amour, à cette possession de lui-même qui constituent sa vie propre. Par là, il ne détruit pas notre nature, mais il l'élève au-dessus d'elle-même et lui donne une vie toute divine. C'est la grâce sanctifiante (ou justifiante) qui opère en nous cette merveille ; la sève divine qu'elle répand dans nos âmes transforme, perfectionne, agrandit nos facultés jusqu'à les déifier.

Les vertus *naturelles*, ou dispositions de l'âme à bien exercer ses facultés natives, ont pour *principe* les forces de la nature humaine ; pour *règle*, la raison ; pour *fin*, la destinée naturelle.

Les vertus *surnaturelles*, ou aptitudes surhumaines déposées par Dieu dans l'âme pour la rendre capable de faire des actes de vie surnaturelle, ont pour *principe* la grâce ; pour *règle*, la foi ; pour *fin*, la destinée surnaturelle : elles se greffent sur les vertus naturelles, les perfectionnent et en transforment le caractère. C'est avec nos facultés naturelles divinisées que nous accomplissons des actes surnaturels.

Les vertus morales sont donc naturelles ou surnaturelles, selon qu'elles proviennent des seules forces de la nature ou de la nature aidée de la grâce. Chez

des quatre âges du monde (d'or, d'argent, de bronze, de fer), des quatre âges de la vie humaine (enfance, adolescence, âge mûr, vieillesse), des quatre causes (efficiente, finale, matérielle, formelle), et des quatre premiers nombres (1, 2, 3, 4), qui, additionnés entre eux, forment 10, le nombre parfait. Il est certain qu'on aurait compté bien plus juste en admettant six vertus : la pitié (devoirs envers Dieu), la justice, la bienfaisance ou charité (devoirs envers nos semblables), la prudence, la force et la tempérance (devoirs envers nous-mêmes).

¹ « Tous les grands hommes ont cru au surnaturel : Platon, Cicéron, Newton, Leibniz. La nature ne suffit pas aux grands esprits. Ils s'y trouvent à l'étroit. Ce monde, si vaste qu'il soit, est trop petit pour nous. » (OZANAM.)

le chrétien, elles deviennent surnaturelles et passent à l'état de vertus infuses (*germes de vertus qui, pour se développer, demandent la coopération de l'homme, la pratique, l'exercice*), dès le moment de la justification par le baptême.

Les vertus naturelles sont dites *acquises*, parce que la cause efficiente de leur formation est la répétition des mêmes actes. Les vertus surnaturelles sont dites *infuses*, parce que la cause efficiente, immédiate de leur formation et de leur accroissement est Dieu, qui les dépose et les développe surnaturellement dans l'âme, et non les actes mêmes de ces vertus, qui peuvent mériter et non produire cette formation et cet accroissement.

Dieu est à la fois la fin naturelle et la fin surnaturelle de l'homme : l'homme est créé pour connaître, aimer et servir Dieu. On peut connaître, aimer et servir Dieu naturellement ou surnaturellement.

L'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la raison et la foi, la volonté et la grâce, existent simultanément et doivent être distingués, non séparés : l'ordre surnaturel implique l'ordre naturel ; la foi, la raison ; la grâce, la volonté. De même que, sans la raison et la volonté, il n'y a point d'acte de la vie morale naturelle ; de même, sans la foi et la grâce, il n'y a point d'acte de la vie morale surnaturelle.

La morale naturelle, révélée ou non, ne nous suffit point, parce qu'elle ne nous conduit pas à la fin surnaturelle à laquelle nous sommes destinés. L'homme ayant été créé pour une fin surnaturelle, il ne lui est pas permis de s'arrêter à la morale ou religion naturelle, et il doit tendre par tous les moyens, naturels et surnaturels, à sa fin surnaturelle¹. D'autre part, la morale surnaturelle ne nous dispense pas de la morale naturelle, parce que l'ordre surnaturel implique l'ordre naturel, auquel il s'ajoute et qu'il perfectionne. La morale naturelle et la morale surnaturelle sont donc l'une et l'autre obligatoires ; ce sont deux degrés d'une seule morale, la morale révélée, qu'on appelle encore morale chrétienne, évangélique, catholique.

Les vertus cardinales, telles qu'on les a définies et caractérisées plus haut, appartiennent à l'ordre moral naturel et constituent l'honnêteté naturelle. Cette honnêteté est sans doute digne de tous nos respects ; mais elle ne suffit pas. L'homme a été créé pour une fin surnaturelle, et sa vie doit être ordonnée vers cette fin. L'homme vraiment ordonné, c'est l'homme configuré (*rendu semblable*) à l'Homme-Dieu, l'homme surnaturalisé, le chrétien, c'est-à-dire le disciple de Jésus-Christ.

Il faut donc à l'homme des vertus chrétiennes ; il lui faut la prudence, la force, la tempérance, la justice, non pas seulement naturelles ou humaines, mais surnaturelles, c'est-à-dire humaines et divines à la fois. Il faut à l'homme une raison chrétienne : une raison unie à la foi ; une volonté chrétienne : une énergie surnaturelle ajoutée à sa propre énergie ; une vie chrétienne : une vie humaine et divine tout ensemble, dont le type est Jésus-Christ. La fin de l'homme étant surnaturelle, la foi doit être la première inspiratrice de ses actions. « Le juste, » c'est-à-dire le véritable chrétien, « vit de la foi. » (S. PAUL.)

¹ « Depuis la venue du Christ, la moralité humaine a fait un pas dont les incrédules eux-mêmes sont forcés de tenir compte. Un nouvel idéal a été trouvé et proposé aux hommes. Ceux qui le nient en portent la peine. Quiconque a méconnu Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit ou dans le cœur, il lui a manqué quelque chose. » (SAINT-EUVE.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Application littéraire de la notion de tempérance. — « Vous me demandez ce que c'est que le goût ? C'est le respect pour la langue, le respect pour la raison, le respect pour le lecteur, le respect pour soi-même. C'est tout cela, et s'il fallait le définir d'un mot, je dirais : c'est la *tempérance*.

« La tempérance règle l'imagination, discipline la force, empêche l'enthousiasme de se séparer du bon sens qu'il fait resplendir. Comme au delà du courage il y a la témérité, au delà de la force la violence, au delà de l'ardeur la frénésie ; de même, dans les œuvres de l'esprit, au delà des limites assez larges de la tempérance il y a le pathos, le burlesque, l'extravagant, l'inielligible, et au bout de tout le sifflet.

« Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. Mettre la borne, choisir, élaguer ce qui serait de trop, c'est le rôle de la tempérance. Elle a le secret de l'ordre et de la proportion ; elle sent que des beautés qui fatiguent ne sont plus des beautés, que des lumières mal placées et trop abondantes empêchent de voir ; elle sait ce qu'il faut dire, ce qu'il faut laisser deviner, ce qu'il faut taire ; elle sait disposer les contrastes pour éveiller l'esprit sans le choquer, et lorsqu'elle veut donner le choc, elle empêche qu'il ne soit blessant. » (LOUIS VEUILLOT.) — Ces idées développent, au point de vue littéraire, le proverbe : Qui se contient, s'accroît.

Pensées sur la force. — « L'homme de courage, l'homme de cœur, est celui qui brave le péril, qui va au feu des batailles, qui affronte le feu des séditions, qui dompte le feu des tentations, qui méprise tous les dangers, et les provoque tous et les surmonte tous pour faire son devoir.

« L'homme persévérant, assuré de marcher vers le grand et le juste, ne se laisse arrêter par aucun obstacle. Plutôt que de reculer, il se couche aux pieds de l'infranchissable ; il y meurt. Il servira de marchepied à ceux qui viendront ensuite ; par un escalier de cadavres, l'obstacle sera franchi. Ainsi les martyrs s'entassèrent, ils comblèrent les abîmes, et le genre humain put aller à Dieu. » (L. VEUILLOT.)

« Le mépris de la mort, voilà le principe de la force morale. Tant que la conviction de la justice ne va pas jusque-là, tant qu'on craint de mourir, comme si mourir était autre chose que vivre et atteindre Dieu, il n'y a rien à espérer de l'homme dans les grandes occasions. » (LACORDAIRE.)

Sur la patience. — « La patience soutient l'épreuve et ne cède pas devant l'obstacle ; elle a de la longanimité et sait temporiser ; elle n'ignore pas que le temps ne consacre que ce qu'il a servi à édifier. — Les passions ont le droit d'être impatientes : elles veulent jouir ; elles n'espèrent pas de continuation à leurs œuvres. Les principes sont patients, parce qu'ils sont éternels. » (OZANAM.) Saint Vincent de Paul a dit avec un grand sens : « Rien n'est plus commun que le mauvais succès des affaires précipitées. » Par la patience vous posséderez votre âme, dit l'Écriture, c'est-à-dire que vous serez maître de vous, et encore : « L'homme patient vaincra plus aisément que l'homme impétueux, et celui qui dompte son âme l'emportera sur le preneur de citadelles. »

Sur la constance. — « L'injustice est toujours faible, parce qu'elle n'est jamais d'accord avec elle-même et ne peut unir sa force. » (PLATON, *République*.)

« Ce que peut la vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire. » (PASCAL.) — L'ordinaire de la vertu, c'est la constance.

« Un homme inégal n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs : il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts et de manières différentes ; il est à chaque instant ce qu'il n'était point, et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été : il se succède à lui-même. Ne demandez pas de quelle complexion il est, mais quelles sont ses complexions ; ni de quelle humeur, mais combien il a de sortes d'humeurs. » (LA BRUYÈRE.)

Sur le caractère. — « Je voudrais qu'on offrît aux hommes, dans la fermeté de volonté, un moyen de vertu, mais non pas un moyen de succès, et qu'on leur dit : Avec une volonté forte et bien réglée, tu établiras l'ordre en toi, chez toi, autour de toi ; mais non pas : Si tu as assez de volonté, tu seras mai-

tre du monde. Il serait temps qu'ils comprissent que, pour le bonheur et le véritable succès, l'important n'est pas de vouloir *fort*, mais de vouloir *juste*. » (JOUBERT.)

« Nous avons plus de force que de volonté, et c'est souvent pour nous excuser que nous nous imaginons que les choses sont impossibles. — Rien n'est impossible : il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et, si nous avions assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens. » (LA ROCHEFOUCAULD.) « En ce monde, la force de la volonté est le premier élément de succès; les autres dons se gaspillent facilement. » (KELLER.)

« Méditez le chemin que vous devez tenir, et vos démarches seront fermes. » (Proverbes.)

« Personne n'a plus de caractère dans ce temps, et pour une bonne raison : c'est que des deux éléments dont le caractère se compose, une volonté ferme et des principes arrêtés, le second manque et rend le premier inutile. » (JOUFFROY.)

« L'incertitude des idées rend le cœur irrésolu. » (JOUBERT.) « Le bien croire est le fondement du bien faire. » (BOSSUET.) — « Ce sont les principes qui fortifient, parce qu'ils éclairent. » (LACORDAIRE.) « Les hommes ne sont inconséquents dans leurs actions que parce qu'ils sont inconstants ou vacillants dans leurs principes. » (DUCLOS.) « Ce sont les fortes doctrines qui font les grands courages. Si les âmes ont, de nos jours, si peu d'élan, si les volontés fléchissent et capitulent aussi aisément, n'est-ce pas parce que, chez un grand nombre, les doctrines sont timides et flottantes? » (CH. PÉRIN.) « Nous sommes aussi fiers d'une bonne résolution que d'une bonne action, et cependant quelle distance de l'une à l'autre! » (VESSIOT.)

« Sans principes assurés, point de résolutions vigoureuses. Comme l'action n'égale pas toujours la résolution, la résolution n'égale pas toujours le principe; c'est-à-dire que la volonté se traîne parfois bien loin en arrière de l'esprit, mais elle ne le dépasse jamais; jamais la résolution n'est plus ferme que le principe n'est assuré. » (P. LONGHAYE.)

— « La faiblesse est dans les intelligences plus encore que dans les volontés et les caractères; ou plutôt les volontés sont sans force, les caractères sans décision, parce que les intelligences sont sans lumière, sans conviction. Les desseins sont mous, les résolutions sont incertaines, parce que l'esprit qui les conçoit n'a pas de vue nette et arrêtée. » (Cardinal PIE.)

Sur la nécessité des vertus surnaturelles. — « On ne peut pas se dispenser de vouloir qu'un enfant soit honnête homme; mais l'honnêteté doit servir de support aux vertus caractéristiques de la vie chrétienne. Dieu nous demande plus que l'honnêteté. Il veut que nous soyons des chrétiens : non seulement des chrétiens qui le connaissent et croient en lui, mais des chrétiens qui le servent à la chrétienne. — Ce n'est pas l'homme probe qui donne la mesure de la moralité de l'Église, c'est le saint. » (P. MONSABRÉ.)

« Il faut voir chrétiennement, vouloir chrétiennement, vivre chrétiennement. » — Lire le développement de ces idées dans les conférences du P. Monsabré, *Retraite pascalle de 1883 : L'esprit chrétien, la liberté chrétienne, la vie chrétienne*. — Lire aussi, à la suite : *La paternité chrétienne*, où le savant dominicain établit que l'éducation des chrétiens doit être chrétienne; le baptême qu'ils ont reçu doit être le point de départ et la règle de leur éducation; le père chrétien doit vouloir que son enfant soit ce qu'il est lui-même, le fils de Dieu et le citoyen de l'éternité.

Le but essentiel de l'enseignement doit être de développer l'esprit chrétien. — C'est ce but que poursuivait Bossuet en faisant étudier au Dauphin, son élève, les classiques et les philosophes grecs et latins. « Nous marquions, dit-il, dans la doctrine admirable de Socrate, ce que la philosophie chrétienne y condamne, ce qu'elle y ajoute, ce qu'elle en approuve, avec quelle autorité elle en confirme les véritables règles, et combien elle s'élève au-dessus; en sorte qu'on fut obligé d'avouer que la philosophie, toute grave qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'est qu'une pure enfance. »

TABLEAU ANALYTIQUE

LES VERTUS CARDINALES	<p>Division des vertus morales.</p>	<p>La vertu est une dans son principe, mais on lui donne différents noms suivant le point de vue où on la considère.</p> <p>Les anciens distinguaient quatre vertus morales principales : la prudence, la force, la tempérance et la justice.</p> <p>Ils les appelaient <i>cardinales</i>, parce que c'est sur elles que s'appuient toutes les autres vertus morales.</p>
	<p>I. La prudence.</p>	<p>Définition. — La prudence est une vertu qui nous fait reconnaître et choisir les meilleurs moyens de faire le bien et d'éviter le mal.</p> <p>— La prudence est la règle de toutes les autres vertus.</p> <p>Ce qui constitue la prudence.</p> <p>La prudence implique : 1° La <i>mémoire</i> des leçons du passé;</p> <p>2° L'<i>intelligence</i> du présent;</p> <p>3° La <i>docilité</i>, qui sollicite et accepte les lumières d'autrui;</p> <p>4° Le <i>raisonnement</i>, qui se sert des connaissances acquises pour en acquérir de nouvelles;</p> <p>5° La <i>prévoyance</i>, qui ne se laisse pas surprendre par le temps;</p> <p>6° La <i>circonspection</i> et la <i>précaution</i>, qui mettent en garde contre les occasions, les dangers.</p> <p><i>Prudence épicurienne et prudence chrétienne.</i> — Il faut distinguer la prudence utilitaire ou épicurienne, qui s'inspire de motifs purement égoïstes, de la prudence chrétienne, qui s'inspire du motif du devoir, de la foi, des maximes évangéliques.</p>
<p>II. La force.</p>	<p>Définition. — La force est une vertu qui nous fait surmonter les obstacles qui s'opposent à la réalisation du bien.</p> <p>— On l'appelle encore <i>courage</i>, <i>grandeur d'âme</i>, <i>patience</i>, <i>persévérance</i>, <i>résignation</i>, <i>magnanimité</i>, <i>héroïsme</i>, <i>confiance</i>, <i>constance</i>, <i>caractère</i>.</p> <p>Vraie notion. — Ne pas confondre la force avec la violence, la colère, l'entêtement.</p> <p>La véritable force consiste à réaliser l'ordre, à rester dans la loi; elle est réglée, ordonnée, et se possède toujours elle-même.</p> <p>Causes de la force morale. — La force morale a deux causes :</p> <p>1° Une <i>idée nette</i>, qui montre le but et la voie à suivre pour y arriver;</p> <p>2° Un <i>sentiment énergique</i>, qui met en mouvement.</p> <p>La force est en raison directe de ces deux causes combinées.</p> <p>Caractère. — L'homme de caractère est celui qui à une raison éclairée joint une volonté forte et suivie, qui va au but avec courage, malgré les obstacles, les dangers et les passions.</p>	
<p>III. La tempérance.</p>	<p>Définition. — La tempérance est une vertu qui règle et modère les passions, les désirs, les jouissances spirituelles et corporelles.</p> <p>Vraie notion. — Être tempérant, ce n'est pas être insensible, mou, inerte; c'est garder le contrôle et l'empire sur les appétits, les inclinations, les passions.</p> <p>— La tempérance, c'est la sagesse appliquée au gouvernement de la sensibilité soit physique, soit morale; c'est la <i>modération</i>, la juste mesure en tout.</p> <p>Effets. — On attribue à la tempérance la tranquillité de l'âme, parce qu'elle réprime les passions les plus fougueuses;</p> <p>La beauté morale et physique, parce qu'elle maintient l'harmonie entre le corps et l'âme, et qu'elle préserve de tout excès.</p>	

IV. La justice.

Définition. — Vertu qui consiste à garder la loi, à respecter tous les droits, à accomplir tous les devoirs.
— Ainsi entendue, la justice résume en elle toutes les vertus.
Deux sens du mot justice. — Dans le sens large et ancien, justice veut dire : *rectitude morale.* — Dans le sens restreint et moderne, justice signifie : *respect des droits d'autrui.*
— Ces deux sens du mot justice correspondent aux deux sens de l'expression : *honnête homme.*
— Dans la langue chrétienne, le mot juste est toujours pris dans le sens large, et il est synonyme de *saint*; il s'oppose à *pécheur.*

V. Rapports des vertus cardinales avec nos facultés et avec la division des devoirs. — *Vertus cardinales d'après Platon.* — Platon distingue dans l'homme l'esprit, le cœur et les sens, et il assigne à chacun de ces éléments une vertu particulière :

A l'esprit, la *prudence*, la *sagesse* ou la *science* (science du bien);

Au cœur (volonté), la *force* ou *courage*;

Aux sens, la *modération* ou *tempérance.*

Du mélange de ces trois vertus naît la *justice*, qui est l'ordre même dans son acception la plus haute, ou la perfection.

Division des devoirs chez les anciens et chez les modernes. — Les anciens faisaient rentrer tous les devoirs dans les quatre vertus cardinales : c'était leur division des devoirs; division toute *subjective.*

— Les modernes ont précisé davantage en prenant une division *objective* : Dieu, nous-mêmes, nos semblables. — Cette division est conforme à cette parole de l'Évangile : « Aimez Dieu par-dessus toute chose, et votre prochain comme vous-même, pour l'amour de Dieu. »

Au-dessus de ces vertus, qui naissent du développement normal des forces de la nature humaine, et qu'on appelle pour cela *naturelles*, il y a les vertus *théologiques*, qui appartiennent à l'ordre surnaturel et se rapportent directement à Dieu.

Il y a trois vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité.

Les vertus naturelles peuvent être surnaturalisées par l'*intention* ou *motif d'action.*

Les *vertus naturelles* ont pour *principe* les forces de la nature humaine; pour *règle*, la raison; pour *fin*, la destinée naturelle.

Les *vertus surnaturelles* ont pour *principe* la grâce; pour *règle*, la foi; pour *fin*, la destinée surnaturelle.

Les premières sont dites *acquises*, parce que la cause efficiente de leur formation est la répétition des mêmes actes.

Les secondes sont dites *infuses*, parce que la cause efficiente de leur formation et de leur développement est Dieu, qui en dépose le germe dans l'âme baptisée.

L'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la raison et la foi, la volonté et la grâce existent simultanément; ils doivent être distingués, mais non séparés.

La morale naturelle et la morale surnaturelle sont l'une et l'autre obligatoires.

VI. Vertus naturelles et vertus surnaturelles.

9^e LEÇON

ORDRE NATUREL ET ORDRE SURNATUREL

Naturel, surnaturel. — « On appelle *naturel* ce qui est la propriété essentielle et nécessaire d'une nature créée ou possible, ou bien ce qui en découle immédiatement, ce qui lui appartient, lui est dû pour constituer son être primitif et entier. » L'existence ne lui est pas due, puisqu'elle est contingente; mais, une fois l'existence posée, certaines choses lui sont dues, parce qu'elles sont comprises dans son essence. Si Dieu la crée, il doit lui donner ce sans quoi elle ne serait pas elle-même.

« Le *surnaturel* est ce qui dépasse toutes les forces de la nature créée ou possible et ce qui constitue ou prépare l'union de la créature avec Dieu, tel qu'il est en lui-même. » (P. DE RAVIGNAN, *Conférences.*) Dieu peut aller au delà de ce qu'exige une nature donnée, il peut y ajouter quelque chose qui sera, non pas *contre* elle, mais *au-dessus* d'elle, un don tout *gratuit*, gratuit en ce sens qu'il ne rentre pas dans ce qu'exige son essence. C'est ce qu'il a fait pour l'homme.

La *fin naturelle* d'un être est celle qui lui est assignée par ses facultés naturelles; la *fin surnaturelle*, celle qui est au-dessus des exigences et des forces de la nature créée. Des exigences : on n'y a pas droit; des forces : on ne peut l'atteindre par ses moyens naturels. — Même définition des moyens *surnaturels*.

Par *morale naturelle*, on entend celle qui règle notre vie de simples créatures raisonnables; par *morale surnaturelle*, celle qui règle notre vie de chrétiens, d'hommes surnaturalisés.

Différence entre la nature, le surnaturel et le suprasensible. — La *nature*, dans son sens général ordinaire, c'est l'ensemble des êtres, animés ou inanimés, qui composent le monde; considérée par rapport à un être en particulier, la *nature*, c'est ce qui le constitue ou qui découle de sa constitution.

Le *surnaturel*, qu'il ne faut pas confondre avec le *suprasensible*, comme le font les rationalistes, c'est ce qui dépasse la portée et le droit d'une nature créée, c'est une perfection à laquelle elle ne peut d'elle-même ni prétendre ni arriver : la vie de la *grâce*, donnée par le baptême catholique, est une vie surnaturelle; la vision intuitive de Dieu, comme récompense, est une fin surnaturelle. — Le *suprasensible*, c'est ce qui est au-dessus des sens, ce que les sens ne peuvent atteindre, comme les idées, les esprits, l'âme, Dieu.

« Le rationalisme ne possède pas une notion vraie, nette et précise, de l'ordre surnaturel; autrement il la donnerait quelque part, et jamais je n'ai pu la ren-